

## • INTEMPÉRIES 2018

Suite aux intempéries survenues du 3 au 5 juin 2018 et du 10 au 11 juin 2018 la commune a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les services de l'état demandent un recensement des habitations et des activités touchées.

- La commune recense le nombre d'habitations touchées : (merci de remplir ci-dessous ou sur papier libre et le transmettre à la mairie avant le 16 août 2018)
- La commune recense les entreprises, commerces, industries, agriculteurs impactés : (merci de remplir ci-dessous ou sur papier libre et le transmettre à la mairie avant le 16 août 2018)

- Date et heure du phénomène :
- Nom - Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Nature des dégâts :
- Activité (pour les professionnels)



## • ESG BASKET

Le marché gourmand qui a accueilli environ 300 personnes l'année dernière est reconduit cette année avec en prime un match amical de Nationale2 de Basket afin de présenter la nouvelle équipe pour la saison 2017/2018.

Vendredi 31 Août 2018 à partir de 18h30, le marché gourmand de l'ESG Basket accueillera une dizaine de stands divers (moules, frites, boulanger, crêpe et barbe à papa, melon, miel, confitures, canard, brochettes, faux filet, saucisses, merguez, escargots et vente de glace), lesquels occuperont la place ombragée en face du Complexe F. Mourgues.

Un marché qui ira de pair avec la dégustation de vins.

2 animations :

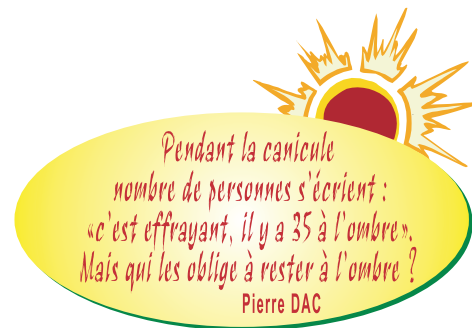
- 18h30 : match amical de basket de notre équipe Nationale 2 de Gardonne (Entrée gratuite),
  - La musique sera assurée par la Bandas du Trèfle Gardonnais.
- Touche conviviale de ce marché : est que les gens pourront trouver des produits directement issus des producteurs mais également les déguster sur place car nous mettons à disposition des tables (pour les plus organisés, pensez à prendre vos couverts)



## • ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- VIDE-GRENIER - Football Club Gardonne (terrain de football) - 18 août
- MARCHÉ NOCTURNE - ESG Basket (parc de la piscine) - 31 août - 19 H



## • PISCINE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la piscine municipale sera ouverte jusqu'au samedi 31 août 2018 de 14h à 19h.



## • RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8h30.

Pour les inscriptions à l'école, pensez à vous rendre à la mairie.

La semaine de classe sera composée de 4 jours soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires de classes seront : 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

La garderie municipale sera ouverte de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 19h.

Les repas auront lieu sur 2 services de 11h45 à 13h30.

Le mercredi de 7h30 à 18h30 le centre de loisirs sera ouvert. Il est indispensable de s'inscrire à l'avance.



## • SOIRÉE TAPAS

Le vendredi 20 juillet 2018 avait la soirée Tapas devant la mairie.

Un soirée sympathique et conviviale animée par notre DJ Benoit Palumbo.



## • HORIZON 3000

Le 6 juillet 2018, au parc Fernand Mourgues avait lieu la soirée de l'association Horizon 3000.

Le marché gourmand et les animations ont rassemblé pas moins de 500 personnes pour cette belle soirée d'été.

Un grand Merci à Jean Marc, aux animateurs du centre; le bureau; les parents; les bénévoles pour cette belle réussite.



### **Le mercredi 6 juin à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.**

En résumé...

- Le Conseil municipal accepte l'adhésion de la commune d'Audrix et de Saint Pierre de Frugie au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne avec le transfert obligatoire «Protection du point de prélèvement» à compter du 1/07/2018.

- Le conseil municipal accepte les transferts de compétences au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne: compétence eau: des communes de Saint Amand de Coly et de la Chapelle Aubareil à compter du 1/09/2018.

Compétence Assainissement collectif. des communes de Salviac (lot) à compter du 01/01/2019 et des Eyzies de Tayac-Sireuil à compter du 01/07/2018.

- Le Conseil Municipal approuve les travaux estimés à 4682€ TTC pour l'installation d'un vigiaphone audio et vidéo au portail d'entrée de l'école et charge Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation.

- Travaux sinistre au bâtiment ancien Presbytère :  
Les assureurs MAF et SMABTP ont confirmé leur accord pour la prise en charge des 50% du montant des travaux de remise en état soit 11857,62 € TTC.  
Le Conseil Municipal accepte les participations proposées par les deux assureurs.  
Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'honoraires avec le maître d'œuvre Archistudio.

- Achat Tracteur-Tondeuse suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 4 juin 2018 :  
La proposition des établissements Thomas est retenue pour la somme de 19 869,13 € TTC pour un matériel: Tracteur John Deere 1026 R avec coupe 54P et bac de ramassage.

- Choix de l'entreprise pour la réalisation de la toiture du garage de l'ancien Presbytère suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 4 juin 2018 :  
Le devis de L'EURL BREUIL Christophe est retenu pour la somme de 2 848 € HT.

- Le document d'évaluation des risques professionnels de la commune a été présenté au Comité Technique Paritaire pour avis.

- Le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion de la commune au service Règlement Européen Général sur la Protection des Données proposée par le Syndicat Intercommunal AGEDI. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de mutualisation. M. Jean Paul Martin est désigné comme Délégué à la protection des données mutualisées.

- Réactualisation des offres pour le prêt «Création de deux locaux tertiaires 22,rue de l'ancien Foirail» :  
Il sera demandé aux établissements bancaires de réactualiser les offres faites en début d'année pour un prêt de 150 000 €.

Un appel d'offres pour la réactualisation des travaux: réaménagement de locaux tertiaires est lancé pour un montant de travaux estimé à 143 531 € HT.

- Devis pour la pose d'un extracteur d'air au local commercial 26 avenue du Périgord :  
Le devis de la SARL EMISSER est accepté pour la somme de 1 418,21 € TTC.

- Demande de participation financière de l'Union Périgourdine des Mutilés Réformés Anciens Combattants pour l'achat de deux drapeaux :  
Le Conseil Municipal est favorable pour une participation de 100 €.

- Un appel d'offre va être lancé pour la réfection de la toiture du studio de l'accueil.

### **Le mercredi 4 juillet à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.**

En résumé...

- Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne:

Un exemplaire de ce rapport a été remis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.  
Le conseil Municipal prend acte de cette présentation.

- Le Conseil Municipal décide d'instaurer le nouveau régime indemnitaire après l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 14 juin 2018.

- Le conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à récupérer la retenue de garantie due à l'EURL LAVAL soit 2 485,64 € TTC, les réserves faites pour le lot N°4 sur l'opération locaux commerciaux n'ayant pas été levées.

- Investissement pour mesure et conductivité PH pour le réservoir du château d'eau :  
Le devis de la société AGUR est accepté pour la somme de 3712,50 € TTC.

- Achat pompe du poste de relevage de la rue des jardins :  
Le devis de la société AGUR pour le renouvellement du groupe électropompe de la rue des jardins est accepté pour la somme de 1075,20 € TTC.

- Changement des abat-son dans la chambre des cloches de l'église :  
Le devis des établissements Brouillet et Fils est accepté pour la somme de 13 555,20 € TTC.

- Appel d'offres de la toiture du studio de l'accueil :  
Le devis de l'entreprise Olivier Deyliat est retenu pour la somme de 3 516,94 € TTC.

- Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal de l'avis favorable du comité Technique Paritaire sur le Document Unique d'Évaluation des risques professionnels.

**Prochain conseil : le mercredi 5 septembre à 20h30.**